

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 37 • Septembre 2015



VISITE DU MINISTRE NÉERLANDAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES **KOENDERS**

A TOMBOUCTOU, LA MINUSMA CONTINUE D'OUTILLER
DES CANDIDATES POTENTIELLES POUR LES ÉLECTIONS
LOCALES D'OCTOBRE 2015

PRÉVENTION DU PALUDISME : LES VOLONTAIRES
FORMENT 30 FEMMES FORMATRICES DANS LE QUARTIER
BANCONI À BAMAKO

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

37

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO



3

3 LE MINISTRE NÉERLANDAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES KOENDERS À GAO



5

4 POUR PROTÉGER LES POPULATIONS CIVILES, LES FORCES MALIENNES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DÉTRUISENT LES RESTES D'EXPLOSIFS DE GUERRE À SÉVARÉ, AVEC L'APPUI DES NATIONS UNIES

5 A TOMBOUCTOU, LA MINUSMA CONTINUE D'OUTILLER DES CANDIDATES POTENTIELLES POUR LES ÉLECTIONS LOCALES D'OCTOBRE 2015

7 LA MINUSMA SENSIBILISE LES JOURNALISTES ET COMMUNICATEURS TRADITIONNELS SUR LA PROTECTION DES ENFANTS ASSOCIÉS AUX FORCES ET AUX GROUPES ARMÉS

9 PRÉVENTION DU PALUDISME : LES VOLONTAIRES FORMENT 30 FEMMES FORMATRICES DANS LE QUARTIER BANCONI À BAMAKO

11 UN NOUVEAU PARTENARIAT AU PROFIT DE LA PROTECTION CIVILE MALIENNE

12 3 NOUVEAUX PROJETS À IMPACT RAPIDE À MOPTI

14 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

15 COMMUNIQUÉS



9



11



12



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

LE MINISTRE NÉERLANDAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES KOENDERS À GAO



M. Albert G. Koenders, Ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, a effectué une visite officielle dans la Cité des Askia hier dimanche 6 septembre. Il a expliqué l'objectif de sa visite au micro de MIKADO FM.

Le ministre Koenders a été informé de l'évolution de la situation dans la région de Gao par M. Marc Spurling, chef de bureau par intérim de la MINUSMA à Gao, et des efforts entrepris par la Mission onusienne pour mieux contribuer au processus de paix en cours au Mali.

Au Gouvernorat de la région de Gao, il a eu des échanges avec M. Alassane Diallo, directeur de cabinet et représentant du gouverneur. Les échanges ont tourné autour du processus de paix et de la situation qui prévaut actuellement à Anéfis. M. Koenders a aussi assuré aux autorités régionales de l'engagement de son pays dans le renforcement de la capacité opérationnelle des troupes néerlandaises engagées dans la Mission. Le Ministre a rappelé l'impartialité et la neutralité des actions de la MINUSMA au Mali.

Il s'est ensuite rendu à l'Ecole des Infirmiers où l'attendaient les responsables du Projet d'appui à la gestion de l'eau pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience dans les trois cercles de la vallée

du fleuve dans la région de Gao, projet financé par les Pays-Bas. M. Koenders a écouté les témoignages de bénéficiaires de financement qui ont affirmé l'importance de cette initiative qui vise à améliorer les conditions de vie des populations de Gao et à les rendre acteur de leur propre développement.

L'ENTREVUE ACCORDÉE À MIKADO FM

Je voudrais dire à toutes les maliennes et à tous les maliens que je suis extrêmement heureux d'être de retour dans votre beau pays, maintenant je suis dans la grande Cité des Askia à Gao. Je suis revenu avec beaucoup d'émotion... je suis aussi revenu après une année en ce moment stratégique et décisif pour le Mali.

Je suis très heureux qu'après beaucoup d'efforts, toutes les parties aient signé l'Accord de paix. Je me souviens très bien la préparation de cet accord à l'époque, il y avait beaucoup de groupes de travail, beaucoup de sujets. Je crois que c'est important que beaucoup de parties aient dit oui, on veut aller dans une autre dynamique, celle de la paix!

Naturellement, c'est toujours le cas quand on commence de changer la dynamique de guerre à celle de paix, au début c'est extrêmement difficile. J'ai suivi de loin des Pays-Bas en Europe, ce qui se passe à Anéfis avec

la MINUSMA... Je voudrais seulement dire deux choses là-dessus.

Premièrement, c'est tellement essentiel que tout le monde respecte le cessez-le-feu. C'était important aussi de dire que le Président de la République l'a dit quand je lui ai parlé hier [NDRL : samedi 5 septembre 2015], c'est important qu'on revienne dans la logique de paix. Cela veut dire que la Plateforme, j'espère, est en train de revenir de ses positions. Et puis, il y a nécessité aussi à donner toute la confiance à la MINUSMA.

Je ne le dis vraiment pas seulement comme ancien Chef, mais aussi comme pays contributeur aux Nations Unies. La MINUSMA travaille sans exclusion, sans discrimination dans toute la neutralité pour aider à opérationnaliser l'Accord de paix. Qu'est-ce que cela veut dire, quand on veut vraiment aller dans la logique de paix. C'est le moment le plus décisif maintenant, on ne parle pas seulement...mais on doit agir!

Je suis ici pour assurer que nos troupes des Pays-Bas sont en forme. Je vais au parlement néerlandais de renouveler le mandat aux troupes néerlandaises avec des hélicoptères Apache et avec les forces spéciales afin d'assurer la stabilité et l'opérationnalisation de l'Accord de paix.

Deuxièmement, la population ne veut plus écouter de promesses...elle veut voir les dividendes de la paix. C'est pour cela que je suis venu à Gao où le gouvernement néerlandais est très actif sur un programme 'Gao Plus' qui travaille avec la jeunesse, les femmes vulnérables, mais aussi avec les notables pour la cohésion sociale de manière extrêmement opérationnelle. C'est-à-dire la création d'emploi et des activités génératrices de travail. C'est ce qui est important maintenant. On peut toujours parler de la paix, mais si on n'avance pas, si on continue avec le trafic de drogue, s'il y a des mouvements qui peuvent penser que leur leadership est plus important que la population, alors on ne va pas avancer.

POUR PROTÉGER LES POPULATIONS CIVILES, LES FORCES MALIENNES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DÉTRUISENT LES RESTES D'EXPLOSIFS DE GUERRE À SÉVARÉ, AVEC L'APPUI DES NATIONS UNIES



Ce jeudi 3 septembre 2015, les Forces Maliennes de Défense et de Sécurité ont détruit deux restes d'explosifs de guerre (REG) à Sévaré, dans la région de Mopti.

Le premier engin, retrouvé sur le site de l'attaque du 7 Aout dernier à l'hôtel Byblos, a été détruit en début d'après-midi au cimetière de Sévaré, en face du Camp de la Garde Nationale de Mopti. Le deuxième engin, une bombe non-explosée retrouvée au Sud de l'aéroport de Sévaré, a été détruit aux environs de 16 heures.

A la demande des Forces Maliennes, le service de lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS) a apporté un appui technique durant ces deux opérations afin de s'assurer de la bonne conduite du processus de destruction. Par ailleurs une grande

campagne de communication a été lancée par MIKADO FM pour avertir les populations, demandant à tout le monde de rester calme et à ne pas céder à la panique.

Pour rappel, les restes d'explosifs de guerre représentent un grand danger pour les populations civiles au Mali et ont déjà tués 28 personnes et blessés 131 autres depuis 2012. Plus de 60% des victimes étaient des enfants. Afin de protéger les populations civiles, des activités de sensibilisation aux risques et d'assistance aux victimes sont menées par UNMAS dans les zones contaminées. De plus, en vertu de la résolution 2227 du conseil de sécurité des Nations Unies, la MINUSMA dispose d'un mandat pour aider « les autorités maliennes à procéder au retrait et à la destruction des mines et autres engins explosifs et à gérer les armes et munitions ».

A TOMBOUCTOU, LA MINUSMA CONTINUE D'OUTILLER DES CANDIDATES POTENTIELLES POUR LES ÉLECTIONS LOCALES D'OCTOBRE 2015



L'unité Genre de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) a appuyé les 1er, 2 et 3 septembre derniers, le Cadre de Concertation des Femmes des Partis politiques (CCFP) dans l'organisation d'un atelier de formation au profit des potentielles candidates de Tombouctou aux élections des conseils des collectivités territoriales prévues pour octobre 2015.

Réunies dans l'amphithéâtre du Centre Ahmed Baba, une quarantaine de femmes membres de différents partis politiques, ont participé à cet atelier de formation dont l'objectif final est la promotion de la participation des femmes aux élections des conseillers des collectivités territoriales.

Le maire de la commune urbaine de Tombouctou, Hallé Ousmane, le représentant du Chef du Bureau régional par intérim de la MINUSMA, Moctar Alhousseinou,

ont tous deux encouragé les participantes à s'approprier les outils développés dans la formation pour accroître leur participation aux prochaines élections.

La question de la représentativité des femmes (51 % de la population) dans les sphères politiques reste un défi à relever. Hormis ces conventions et instruments nationaux garantissant la participation politique des femmes aux affaires de l'Etat, la représentativité des femmes est encore très, voire trop faible. Et pourtant, parmi ces documents signés figurent des lois. On peut ainsi citer la CEDEF, la Charte africaine des droits de l'homme, le Protocole de Maputo, le préambule de la Constitution du Mali de 1992, ou encore la loi sur la Charte des Partis politiques.

Pourtant, le Bulletin statistique de 2009 du CNDIFE/MPFEF rapporte que, pour le Mali, sur les 703 maires, seuls 1,1% sont des femmes soit 8 femmes sur

695 hommes ; et sur 10774 conseillers communaux, on retrouve seulement 927 femmes, soit 8.6%. Le cercle de Tombouctou compte une femme maire sur les 52 ; 26 conseillères communales sur 696 postes ; aucune représentativité féminine parmi les conseillers de cercle au nombre de 97, ni même au niveau du Conseil régional composé de 12 membres.

La Directrice Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfants et de la Famille (DRPF), Mme Ben Fatoumata Albadia, a souligné que " les conséquences de cette sous-représentativité sont généralement la faible prise en compte des besoins spécifiques liées aux femmes et la faiblesse dans le suivi des actions en faveur de la réduction des inégalités et disparités entre les hommes et les femmes, tel que prévu par les provisions légales en vigueur".

Durant les 3 jours de formation, l'intervenante principale,

L'ancienne députée de Kati et membre du Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP), Mme Kane Nana Sanou, a présenté le cadre juridique et institutionnel des élections au Mali, les étapes du processus électoral et la préparation de la campagne électorale.

Le deuxième jour, l'Officier des Affaires Civiles de la MINUSMA à Tombouctou, Awa Faye, est intervenue sur le leadership féminin. Cette séance, déroulée sur une approche très participative, a servi de cadre pour des débats animés, notamment sur la personnalisation des partis politiques. Elle a aussi incité les femmes à se former et s'informer pour atteindre des postes de responsabilité au sein des partis politiques. Pour les participantes, les femmes du Nord ont été moins impliquées dans la politique contrairement à celles du Sud du pays. Cependant, elles ont identifié plusieurs obstacles à leur participation effective à la politique au Mali, tels que le manque de confiance en elles et d'expériences en matière politique, la peur de prendre des risques et la pauvreté féminine. D'autres préoccupations ont aussi fait l'objet de débat. Certaines d'entre elles ont dénoncé la division entre les femmes née des divergences des intérêts politiques. Déterminées à combler leurs lacunes, les femmes ont commencé à passer entre elles, dans la salle de formation, des messages d'encouragement pour briser ces barrières. "C'est à nous de travailler à lever ces barrières. Un éveil de conscience sur la question est nécessaire chez toutes les femmes. Donnons-nous la main pour avancer", a insisté Minty Djitteye.

Par ailleurs, l'épineuse question de l'insécurité a été évoquée lors

des débats. " Les bureaux de vote seront sécurisés par les Forces de Sécurité maliennes appuyées par la MINUSMA. Les électeurs et électrices pourront voter sans crainte" a fait savoir Mme Kane Nana Sanou.

Un plaidoyer pour renforcer la participation politique

Certaines femmes, candidates potentielles, présentes à l'atelier ont témoigné de leur réalité au sein des partis politiques. L'une d'entre elles, Mme Touré Alima Cissé, a fait part des problèmes de santé qui l'ont conduit à se désister pour la phase préparatoire des élections communales de 2005, alors qu'elle avait été portée sur la liste des candidats par son parti. Tandis qu'une autre, Mme Halima Alpha Sidi Cissé, a partagé son travail de militance comme conseillère du chef de son quartier. Toutefois, située en cinquième position sur la liste de son parti, la direction de ce dernier n'a pas favorisé sa candidature, en dépit de son ancienneté.

Les deux dernières journées, les femmes réparties en quatre groupes de 10 personnes ont travaillé en atelier sur l'élaboration de stratégies pour se faire inscrire sur la liste de candidature, la préparation de leurs candidatures, élaboration de message pour les élections communales et régionales, simulation de meeting et de campagne.

Les participantes appellent d'une part, les partis politiques à prendre les dispositions nécessaires pour accorder une place de choix aux femmes désireuses de se porter candidates. D'autre part, elles exhortent le Gouvernement à une meilleure application des textes de lois et règlements en faveur

de la promotion du genre et le renforcement de la participation politique des femmes.

De son côté, Mme Aminata Diarra Coulibaly, Secrétaire technique du Directoire du CCFP, a assuré que le cadre s'appropriera les recommandations formulées par les femmes de Tombouctou pour en faire bénéficier le maximum de consœurs possibles. Elle dit espérer que cette formation permettra d'accroître la participation et l'élection massive des femmes aux prochaines joutes électorales.

Cet atelier, deuxième du genre, fait suite à l'identification des besoins des femmes potentielles candidates aux élections communales, régionales et du District de Bamako et se situe dans la dynamique du renforcement des capacités des femmes des partis politiques afin qu'elles soient mieux outillées pour relever les défis des élections à venir.

Clôturant, la formation, Mme Kane Nana Sanou n'a pas manqué de faire remarquer que "le premier jour, les femmes étaient un peu timides. Les échanges et les travaux de groupe ont permis de briser la glace. L'exercice final d'organiser un meeting et de rédiger des messages de campagne". Toutefois, elle estime que les femmes doivent commencer à se positionner pour mieux préparer leurs candidatures. "Je crois quand même qu'elles ont besoin d'accompagnement en terme de renforcement de capacités", a-t-elle terminé. Les élections communales d'octobre 2015, seront les quatrièmes organisées au Mali Depuis 1999. Pour ce qui est des régionales, elles seront les premières.

LA MINUSMA SENSIBILISE LES JOURNALISTES ET COMMUNICATEURS TRADITIONNELS SUR LA PROTECTION DES ENFANTS ASSOCIÉS AUX FORCES ET AUX GROUPES ARMÉS



Les 12 et 13 août dernier, un atelier de formation s'est déroulé au profit d'une quarantaine de journalistes. Organisé par la MINUSMA à travers la Division des droits de l'Homme, en collaboration avec le Bureau de l'Information Publique à Tombouctou, cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités des membres du réseau des journalistes et communicateurs traditionnels de la région, dans le domaine de la protection des enfants associés aux forces et groupes armés.

Mercredi 12 août dernier, au Centre Ahmed Baba de Tombouctou, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de journalistes et communicateurs traditionnels,

dont trois femmes, qui ont participé à ce séminaire autour du « protocole facultatif des Nations Unies sur l'implication des enfants dans les conflits armés et la circulaire interministérielle relative à la prévention, la protection et le retour en famille des enfants associés aux forces et groupes armés au Mali ». Deux jours durant, les participants, issus de la ville de Tombouctou, mais également des cercles de Goundam, Diré et Niafouké, se sont penchés sur ce document des Nations Unies. Comprenant 13 articles, il appelle les Etats-parties à augmenter et garantir la protection des enfants contre toute implication dans les conflits armés. Le texte souligne aussi : « la participation des communautés

et, en particulier, des enfants et des enfants victimes, à la diffusion de l'information et aux programmes d'éducation concernant l'application du protocole ». A cet effet, le Mali, étant Etat-partie pour avoir ratifié cette convention le 16 mai 2002, a promulgué officiellement la circulaire interministérielle relative à la prévention, la protection et le retour en famille des enfants associés aux forces et groupes armés, en février 2013.

A l'ouverture de la cérémonie, le Chef du Bureau régional de la MINUSMA par intérim, Moctar AlHousseinou, a encouragé les journalistes présents à participer activement aux échanges avec les intervenants, et à jouer leur

rôle social d'éducateurs pour promouvoir les droits de l'enfant.

Au cours de la première journée, le Responsable du Bureau de l'Information Publique à Tombouctou, Piergiorgio Paglialonga, a expliqué le mandat de la MINUSMA aux participants. Ce qui a susciter bon nombre de questions, notamment sur le rôle de la MINUSMA dans la protection des civils et la mise en œuvre de l'Accord pour la paix, le rôle du personnel en uniforme, et la nouvelle résolution du Conseil de sécurité 2227 (2015) renouvelant le mandat de la Mission onusienne au Mali.

« L'organisation d'activités de renforcement des capacités des journalistes de la région aidera la mission à mieux s'approcher des populations pour mieux faire connaître son mandat », a dit Adama Djimé, Directeur de la station régionale de l'ORTM, tout en appelant à la tenue d'autres formations dans d'autres domaines.

Egalement mis à contribution, les Officiers des droits de l'Homme Magloire Agoua et Minkaila Alhousseini Maiga, ont co-animé plusieurs sessions sur les dispositions prévues dans le protocole additionnel en matière de droit de l'Enfant, de protection des enfants en périodes de conflits, mais aussi sur le processus de ratification et d'adhésion au Protocole, les mécanismes de suivi et mise en œuvre du protocole ainsi que les actions en faveur des enfants impliqués dans les conflits. Répartis en quatre groupes thématiques, c'est ensemble que les journalistes ont réfléchi sur ces sujets.

Myrline Mathieu Lucien, Officier de l'Information Publique de la MINUSMA, a présenté un module

sur les principes d'éthique journalistique relatifs aux droits de l'enfant. C'était lors de la deuxième journée, au cours de laquelle, elle a également animé les sessions plénières qui ont suivi les travaux en atelier. Dans une ambiance interactive, les journalistes ont échangé sur l'éthique et la déontologie journalistique au Mali et sur les principes directeurs à respecter dans le traitement d'une information liée à des enfants en général, et plus spécifiquement à des enfants associés à des groupes armés.

Des exercices pratiques de rédaction de reportage et d'interview ont eu lieu et ont permis aux participants, de passer directement de la théorie à la pratique. Pour le journaliste de la Radio Lafia, Oumar Baraka, « la deuxième journée a été particulièrement intéressante en raison des exercices pratiques sur les techniques de reportage et d'interview d'un enfant liés au conflit armé. Cela nous a permis de sortir mieux outillés sur la manière dont nous allons désormais mener les reportages et les émissions de sensibilisation sur la question des enfants ».

Pour sa part, le président du réseau des communicateurs traditionnels (RECOTRAD) de Goundam, Ahamadou Oumar Sangana, a fait savoir que ses pairs ont aussi un rôle important à jouer dans la sensibilisation des communautés à la non-discrimination et non-stigmatisation des enfants liés aux conflits armés lorsqu'il reviennent au bercail. Il a aussi souligné que la proximité des communicateurs traditionnels avec les différentes couches de la population peut favoriser les rencontres communautaires de sensibilisation.

« CETTE FORMATION M'A AIDÉ À COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE ENTRE LE SCOOP ET L'ÉDUCATION SOCIALE DES AUDITEURS SUR UN SUJET DONNÉ. LA PLUPART DU TEMPS, C'EST À LA FAVEUR DE L'ACTUALITÉ QUE L'ON PARLE DES ENFANTS À LA RADIO, ALORS QUE NOUS SOMMES PLUTÔT APPELÉS À SENSIBILISER LE PUBLIC SUR LES DROITS DE L'ENFANT, NOTAMMENT SUR LA QUESTION DES EX-ENFANTS SOLDATS »

De son côté, la jeune journaliste de la Radio Alfarouk, Fanta Maiga, n'a pas caché sa satisfaction. « Cette formation m'a aidé à comprendre la différence entre le scoop et l'éducation sociale des auditeurs sur un sujet donné. La plupart du temps, c'est à la faveur de l'actualité que l'on parle des enfants à la radio, alors que nous sommes plutôt appelés à sensibiliser le public sur les droits de l'enfant, notamment sur la question des ex-enfants soldats », a-t-elle déclaré.

Au terme de la formation, les journalistes ont élaboré ensemble des messages clés à véhiculer auprès des communautés afin de les sensibiliser à la prévention, la protection, l'assistance et le retour en famille des enfants associés aux forces et groupes armés. Toutefois, ils n'ont pas manqué de recommander au bureau des droits de l'homme de la MINUSMA de renforcer la collaboration avec les radios locales à travers l'organisation régulière d'activités similaires.

PRÉVENTION DU PALUDISME : LES VOLONTAIRES FORMENT 30 FEMMES FORMATRICES DANS LE QUARTIER BANCONI À BAMAKO



Voici en quelques chiffres, le constat préoccupant fait par le Programme National de Lutte Contre le Paludisme au Mali : « Au Mali le paludisme constitue 44% des motifs de consultation. Il a été enregistré en 2012 dans les établissements de santé, 2.171.739 cas cliniques de paludisme (1.508.672 cas simples et 663.067 cas graves) dont 1.894 décès, soit un taux de létalité de 0,9‰ contre 1,08 ‰ en 2011 (Annuaire statistique, 2012). La prévalence nationale du paludisme est de 52%, un chiffre variable selon les régions : Mopti 71%, Sikasso 62 %, Ségou 56 %, Koulikoro 50 % et Kayes 37 %. Bamako est la Région qui a le taux de prévalence le plus faible avec 10 %. En raison du contexte sécuritaire, la cinquième Enquête Démographique de Santé au Mali (EDSM-V) n'a pas couvert les trois régions du Nord (Gao, Tombouctou

et Kidal). Cependant, les Enquêtes sur les Indicateurs du Paludisme (EIP) de 2010 avaient révélé une prévalence parasitaire de 17% pour l'ensemble de ces régions. Malgré les efforts fournis par le Mali et ses partenaires, il existe des gaps (écarts) entre ressources et capacités pour permettre une couverture universelle des populations à travers un paquet intégré d'interventions clés. ».

Dans le cadre de son mandat, qui l'engage à concevoir des programmes liés à la paix mais aussi au développement, le Bureau des Volontaires des Nations Unies VNU au Mali a initié un programme de formation des formateurs, afin de réduire les écarts entre ressources et capacités, dans le cadre de la lutte contre la maladie. Destiné aux organisations féminines qui œuvrent dans le domaine de la

prévention du paludisme dans le quartier populaire de Banconi à Bamako, ce programme a pour objectif de renforcer les capacités de ces femmes dans la prévention du paludisme en promouvant l'usage des moustiquaires imprégnées par les femmes enceintes et les mères ayant des enfants de 0 à 5 ans.

C'est le Centre de Sante Communautaire (CSCOM) de Banconi qui a accueilli les formateurs et leurs 30 auditeurs dont cinq hommes, les 26 et 27 août derniers. Parmi les formateurs, deux infirmières volontaires de la MINUSMA et deux médecins du Réseau des Femmes Médecins du Mali (RFM). Comment attacher de façon rapide et efficace une moustiquaire, ou encore acquérir un savoir sur ce qu'est le paludisme, son mode de contraction, les soins appropriés



et surtout sa prévention, ce sont là les modules dispensés durant ces deux jours.

« **CE PROJET EST D'UNE IMPORTANCE CAPITALE POUR NOUS, CAR IL PERMET DE FORMER DES FORMATEURS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU PALUDISME, UNE MALADIE QUI FAIT DES RAVAGES À TRAVERS LE MONDE. NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LES FEMMES FORMÉES FERONT FIDÈLEMENT LA RESTITUTION À LEURS BASES AFIN QUE LES MESSAGES CLÉS DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME PUISSENT ÊTRE PARTAGÉS AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE FEMMES DANS LA COMMUNAUTÉ** »

Pour le Manager du Programme des VNU au Mali, Hamadou Amadou : « ce projet est d'une importance

capitale pour nous, car il permet de former des formateurs en matière de prévention du paludisme, une maladie qui fait des ravages à travers le monde. Nous sommes convaincus que les femmes formées feront fidèlement la restitution à leurs bases afin que les messages clés de lutte contre le paludisme puissent être partagés avec le plus grand nombre de femmes dans la communauté ». Quant à Mme Oumou Touré, présidente de la Coordination des Associations et ONG Féminines CAFO, partenaire principal du programme des VNU pour cette activité, elle estime que « cette formation de formateurs vient à point nommé, parce que Banconi est le quartier de Bamako qui souffre le plus du paludisme ». Et Mme Touré de lancer un appel « Je demande aux femmes et aux jeunes formés de bien faire la restitution afin que l'on réduise le taux de paludisme dans le quartier. Aussi, j'exhorte les jeunes à se dévouer au travail volontaire comme l'assainissement du quartier. ».

La formation a pris fin avec la tenue d'une cérémonie au cours de laquelle des démonstrations ont été faites autour des savoirs et savoir-faire acquis. A cette occasion, 800 moustiquaires imprégnées ont été remises à 400 familles démunies de Banconi. Cette activité est, à l'instar de celles menées pour lutter contre la maladie à virus Ebola, une illustration des principes, et également des missions des VNU auprès des communautés qu'ils servent.

UN NOUVEAU PARTENARIAT AU PROFIT DE LA PROTECTION CIVILE MALIENNE



Mardi 1er septembre s'est ouverte, à l'École Nationale de la Protection Civile de Bamako, la première formation conjointe entre l'Unité de la Protection Civile de la MINUSMA et la Direction Générale de la Protection Civile du Mali.

A ce jour, de nombreux agents de la Police, de la Gendarmerie et de la Garde Nationale (plus de 3000) ont bénéficié de formations théoriques et pratiques, relatives à des concepts, des savoirs et des techniques diverses et variées. Ces sessions de renforcement de capacité et de remise à niveau sont dispensées par la MINUSMA à travers sa Police UNPOL. Jusqu'ici, seuls les éléments de la Protection Civile n'en avaient pas bénéficié. Désormais, ces éléments seront eux aussi pris en compte dans le cadre d'un vaste programme de plusieurs sessions de formation qui seront échelonnées sur toute l'année. L'annonce en a été faite lors du

lancement de la toute première, le 1er septembre, en présence du Chef du Pilier Développement de l'UNPOL et du Directeur Général Adjoint de la Protection Civile, le Colonel FAGUIMBA Kéita.

Cette première formation, loin d'être une formation de base, portera sur « la Prévention - Prévision - Incendie ». Les bénéficiaires sont des administrateurs de haut niveau de la Protection Civile. Trois semaines durant, ils suivront des cours techniques et seront soumis à des exercices pratiques intenses. Ils recevront également des cours sur les droits de l'Homme, le droit International Humanitaire ainsi que sur le concept du Genre.

« La tâche première et principale de la Protection Civile est d'aider toute personne dans le besoin. Ils ont l'obligation de servir. La base de toute la formation inclut donc l'égalité des sexes, les droits de l'homme et le Droit International

Humanitaire. » C'est ainsi que Nicodème Nkeshimana, Officier de liaison à la Direction Générale de la Protection des Civiles de la MINUSMA, définit ce service à la fonction si importante.

Cette formation est une formation conjointe, elle sera dispensée par des formateurs de la MINUSMA mais également de la Protection Civile malienne.

L'appui de la MINUSMA à la Protection Civile malienne ne se limitera pas aux formations, tel que l'explique Nicodème Nkeshimana : « Depuis avril j'ai été chargée de concevoir un plan stratégique pour les deux prochaines années. Notre partenaire a déjà signé l'accord. L'objectif est d'élaborer un plan global qui comprend des formations et des projets à impact rapide pour les 24 Brigades et postes dans tout le Mali. »

MINUSMA : 3 NOUVEAUX PROJETS À IMPACT RAPIDE À MOPTI



Jeudi 10 septembre 2015 a eu lieu la cérémonie de réception de trois projets à impact rapide (QIPs) de la MINUSMA au bénéfice des Forces de Défense et de Sécurité du Mali, précisément la Protection Civile ; la Police et la Gendarmerie nationale ; présents dans la région de Mopti.

Après les inaugurations de deux commissariats et de d'une brigade à Bamako au début du mois d'août, les Projets à Impact Rapide (QIPs) de la Police des Nations Unies se poursuivent à Mopti. Les locaux de la Direction régionale de la Protection Civile de Mopti ont ainsi accueilli plusieurs autorités nationales et régionales en les personnes du Directeur général de la protection civile ; du Préfet de Mopti, du Maire de Sévaré, du Directeur Régionale de la Police ; du Commandant de la Légion de la Gendarmerie ainsi que des représentants de la société civile au niveau local. La remise des projets a été effectuée par le Général Abdounasir AWALE, le Chef de la Composante Police de la MINUSMA à Monsieur le Préfet de Mopti.

La première inauguration est celle des bâtiments rénovés de la Direction régionale de la protection civile de Mopti ainsi que des locaux de l'infirmerie de ladite structure et du poste de garde du Centre de Secours de Sévaré. La Direction a également été équipée en matériels bureautiques dont des ordinateurs, des imprimantes, des photocopieuses, des tables et des chaises de Bureau mais également des climatiseurs et des armoires. Par ailleurs, deux motos type Yamaha YBR ont également été offertes. Ce projet a été exécuté par une entreprise locale et

entièrement financé par la MINUSMA pour un coût total de plus de 20 000 000 FCFA.

Le deuxième QIP concerne la réhabilitation du bâtiment abritant le commissariat de Mopti. L'établissement a également été équipé en ordinateurs, imprimantes, photocopieuses et mobiliers de bureau. La MINUSMA a également fourni à la police de Mopti deux motos YAMAHA YBR 125. Là aussi ce sont plus de 20 000 000 de Frs CFA qui ont été injecté par la Mission des Nations Unies.

Compte tenu de l'importance du fleuve dans le dispositif sécuritaire de la région, c'est la brigade fluviale de la Gendarmerie de Mopti qui a bénéficié du troisième QIP. Afin de l'aider à la sécurisation des usagers et des populations riveraines du fleuve Niger, la MINUSMA a remis en état la vedette de la Brigade Fluviale de Gendarmerie de MOPTI. Le bateau a été refait à neuf et doté d'un nouveau moteur ainsi que d'une sirène pour un cout total de 21 800 000 Frs CFA.

Ce sont plus de 62 000 000 de Frs CFA qui ont donc été consacrés au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Sécurité du Mali par la MINUSMA.

Un appui qui doit permettre une meilleure sécurisation des personnes et de leurs biens dans la région. « Permettez-moi de saluer ici le travail effectué par les forces de sécurité maliennes dans des conditions extrêmement difficiles. C'est pourquoi la MINUSMA et plus particulièrement sa

police, s'est montrée très solidaire des conditions dans lesquelles les collègues travaillent. La MINUSMA a donc travaillé à développer ce projet, à réhabiliter un certain nombre d'infrastructures, à les équiper mais aussi de les doter de moyens mobiles. C'est pour vous dire que la MINUSMA en général s'évertue à améliorer ces conditions et pas seulement dans cette région Mopti. Nous avons déjà inaugurés un certain nombre d'infrastructures dans la région de Tombouctou, de Gao et aussi à Bamako » tel est ce qu'a rappelé le Général AWALE, le Commissaire de Police, Chef de la Composante Police de la MINUSMA à l'entame de son discours.

Lors de l'inauguration M. Naman KEITA, le Directeur Régional de la Protection Civile de Mopti a quant à lui déclaré que « C'est le lieu de remercier les Nations Unies à travers la MINUSMA qui, en plus de ces missions de stabilisation et de ces lourdes pertes, contribue sans relâche au renforcement des institutions de l'Etat... Les services de sécurité s'engagent à faire bon usage de ces appuis hautement appréciés et en ressortent requinqué pour faire face à la sauvegarde des personnes et de

leurs biens ».

Et le Préfet du Cercle de Mopti, lui aussi de remercier à son tour la Communauté Internationale à travers l'ONU au Mali : « Nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir à nos côtés la communauté internationale qui a pris fait et cause pour le Mali... Nous maliens ne nous sentons plus seuls... Une fois de plus je dis merci à la MINUSMA et plus particulièrement à la composante Police ».

Lors de son allocution le Colonel Seydou DOUMBIA, Directeur général de Protection Civile du Mali qui a quitté Bamako pour l'occasion, a déclaré que cette « circonstance témoigne de l'excellence des relations entre la protection civile et la MINUSMA en général et particulièrement la Composante police. Le matériel, les équipements et les infrastructures dont bénéficie aujourd'hui, grâce à la MINUSMA, la Direction régionale de la protection civile de Mopti, vont sans nul doute renforcer considérablement les capacités opérationnelles de la protection civiles de Mopti. »



EN BREF

7 SEPTEMBRE VISITE DE KOENDERS

Le Ministre des Affaires Etrangères M. Koenders était ce weekend au Mali, visite durant laquelle il s'est entretenu avec le RSSG de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, avant de se rendre à Gao. Les Pays-Bas ont décidé d'allouer à la MINUSMA un appui de 2 millions d'euros pour financer des projets d'impact rapide dans le secteur de la justice.



COMMUNIQUÉS

3 SEPTEMBRE : LA MINUSMA CONDAMNE L'ATTAQUE D'UN CHECK-POINT FAMA

La MINUSMA condamne avec la plus grande fermeté l'attaque contre un check-point de l'armée malienne qui s'est produite le 1er septembre sur la route de Taoudéni, dans la région de Tombouctou, faisant deux morts et un blessé parmi les éléments des FAMAs.

La MINUSMA présente ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées, au Gouvernement du Mali ainsi qu'aux FAMAs, et souhaite un prompt rétablissement au blessé.

La MINUSMA met en garde les auteurs de cette attaque qui participe à la dégradation de la situation sécuritaire, au moment où le Mali et la Communauté internationale mettent en place l'Accord de paix et de réconciliation.

La MINUSMA et la Communauté internationale demeurent engagées aux côtés du Gouvernement du Mali et les parties signataires dans la mise en œuvre de l'Accord de paix.

11 SEPTEMBRE : 50ÈME ATTAQUE CONTRE LA MINUSMA : DEUX CASQUES BLEUS BLESSÉS CE MATIN DANS LA RÉGION DE GAO

Bamako, le 11 septembre 2015 – Ce matin vers 9h00, un convoi logistique de la MINUSMA a été pris en embuscade par des hommes armés non identifiés.

Deux Casques bleus ont été blessés, dont l'un grièvement, lors de cette attaque qui s'est déroulée sur l'axe Gao-Anéfis, à 15km au Nord de Gao.

Une force d'intervention rapide de la MINUSMA est arrivée sur les lieux et a évacué les blessés sur Gao pour les soins appropriés.

La MINUSMA condamne cette nouvelle attaque et s'indigne de la succession de ces actes terroristes qui touchent les soldats de la paix au Mali.

La récente détérioration sécuritaire démontre qu'il est impératif de mobiliser davantage encore les efforts de tous pour lutter contre les ennemis de la paix au Mali, et mettre en œuvre au plus vite l'Accord de paix.

Sans oublier les centaines de victimes dans la population et des dizaines du côté des forces de sécurité et de défense maliennes, la MINUSMA déplore 42 morts et 126 blessés graves depuis son intervention au Mali. Il s'agit de la 50ème attaque contre la MINUSMA.



**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

